Deloitte.

2027

Prix d'influence marquante AlumNEXT[MC]

Racontez-nous l'histoire d'un ancien?

Nommez un ancien de Deloitte Canada qui a une influence marquante sur son service, son secteur ou sa collectivité.



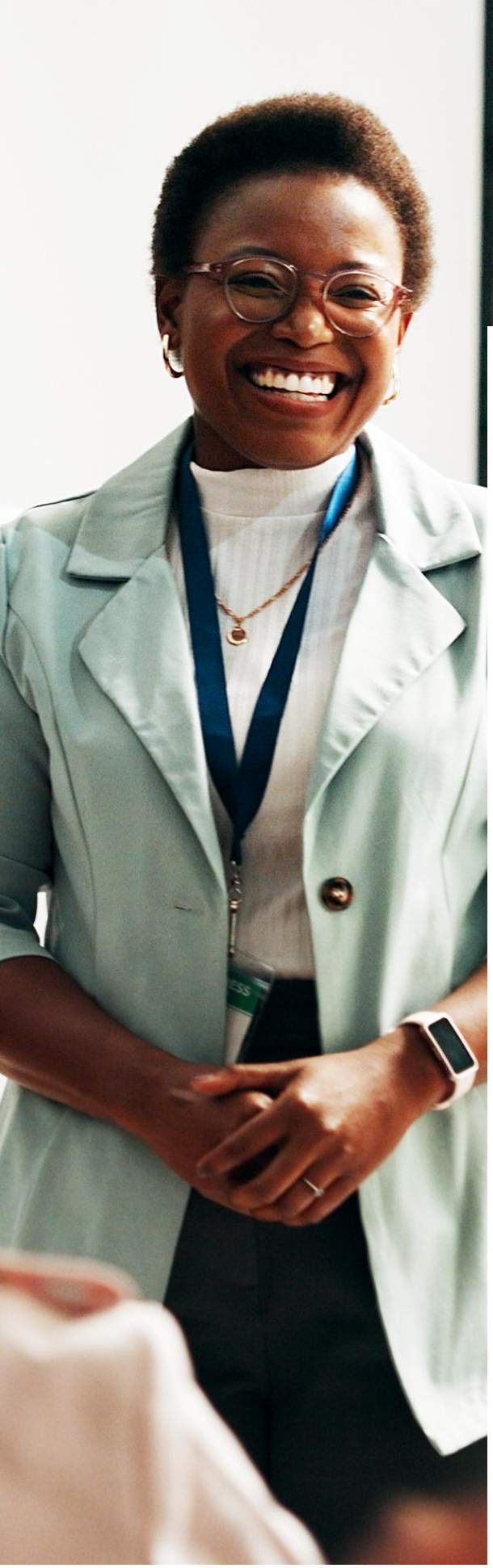
Table des matières

Les nouveaux Prix d'influence marquante AlumNEXT[MC] célèbrent l'excellence des anciens de Deloitte Canada, ceux qui ont une influence marquante grâce à leur leadership, à leurs réalisations, à leur innovation et à leur service.

N'attendez pas! La période de mise en candidature se termine le 3 janvier 2027 à 23 h 59 (HNE).

Critères généraux d'admissibilité	4
Catégories de prix	5
Leadership de la prochaine génération	6
Excellence professionnelle	7
Hommage à une carrière exceptionnelle	8
Innovation perturbatrice	9
Engagement social	10
Comment soumettre une candidature	11
Foire aux questions (FAQ)	13

Prix et admissibilité



Critères généraux d'admissibilité

Pour être admissible à un Prix d'influence marquante AlumNEXT, le candidat ou la candidate doit :

- ❑ Répondre à la définition d'un ancien de Deloitte Canada, c.-à-d. être un ancien employé permanent à temps plein ou un ancien associé de Deloitte Canada. Les personnes embauchées à titre d'employés temporaires, de contractants, de personnel d'agence ou de stagiaires ne sont pas admissibles.
- ❑ Ne pas être un employé actif ou un associé de Deloitte Canada ou d'un autre cabinet membre de Deloitte ou d'une entité affiliée.
- ❑ Démontrer des réalisations et une conduite qui reflètent les valeurs communes de Deloitte et son engagement à avoir une influence marquante.
- ❑ Avoir eu une influence importante au sein d'une organisation, d'une profession, d'un secteur, d'une collectivité ou d'une société en général.
- ❑ Répondre aux critères du prix pour lequel le candidat ou la candidate est proposé en plus de tous les critères d'admissibilité généraux ci-dessus.

"Les anciens de Deloitte dirigent des organisations, font progresser les professions, remettent en question les conventions, renforcent les collectivités et créent des changements positifs dans le monde."



Catégories de prix

Il y a cinq prix distincts qui reflètent collectivement les diverses façons dont les anciens de Deloitte Canada ont une influence sur les affaires, les secteurs et la société.

Ces cinq prix se divisent en deux groupes :

- Les **Prix pour les réalisations professionnelles** récompensent les anciens à différentes étapes de leur parcours professionnel.
- Les **Prix de distinction** reconnaissent des formes d'influence particulières et sont ouverts aux anciens à n'importe quel stade de leur carrière.

Les cinq catégories de prix comprennent :

Leadership de la prochaine génération : Célèbre un ancien en plein essor dont les premières réalisations témoignent d'un potentiel exceptionnel et d'une influence significative.

Excellence professionnelle : Souligne le parcours d'un ancien accompli dont les réalisations professionnelles soutenues, l'expertise, le leadership et le service contribuent à l'excellence et inspirent les autres.

Hommage à une carrière exceptionnelle : Souligne le parcours remarquable d'un ancien dont les contributions durables ont créé un héritage durable qui témoigne de notre raison d'être.

Innovation perturbatrice : Célèbre un ancien visionnaire dont les idées audacieuses, les produits, les entreprises ou les actions innovantes redéfinissent l'art du possible.

Engagement social : Souligne le parcours d'un champion de la collectivité dont le service et l'engagement envers les autres ont créé des changements positifs significatifs et durables.

Apprenez-en davantage dans les pages suivantes.

PRIX POUR LES RÉALISATIONS PROFESSIONNELLES

Catégorie :

Leadership de la prochaine génération

Célèbre un ancien en plein essor dont les premières réalisations témoignent d'un potentiel exceptionnel et d'une influence significative.

Grâce à des réalisations remarquables, à un leadership éprouvé et à une solide trajectoire de croissance, cette personne apporte une contribution importante à son domaine ou à son organisation et démontre le potentiel de contribuer à façonner l'avenir.



Critères d'admissibilité pour le prix

Pour être admissible à ce prix, le candidat ou la candidate doit :

- ❑ Compter au plus 15 ans d'expérience professionnelle à la date limite de mise en candidature.
- ❑ Avoir fait preuve d'une réalisation, d'une initiative ou d'un leadership remarquable au début de sa carrière, par rapport à son stade de carrière.
- ❑ Démontrer clairement le potentiel d'accroître son influence et d'avoir une influence accrue au sein de sa profession, de son secteur d'activité, de son organisation, de sa collectivité ou de la société.

PRIX POUR LES RÉALISATIONS PROFESSIONNELLES

Catégorie :

Excellence professionnelle

Souligne le parcours d'un ancien accompli dont les réalisations professionnelles, l'expertise et le service contribuent à l'excellence et inspirent les autres.

Grâce à son excellence, à son expertise et à son leadership, cette personne a apporté une contribution importante à son domaine, à son organisation ou à son secteur. Son influence et son exemple lui ont permis de se distinguer comme un leader respecté et inspirent les autres.



Critères d'admissibilité pour le prix

Pour être admissible à ce prix, le candidat ou la candidate doit :

- ❑ Avoir démontré, de façon soutenue, des réalisations importantes et un leadership marqué au sein de sa profession, de son organisation, de son secteur, de sa collectivité ou de la société en général.
- ❑ Être reconnu comme un leader établi ou un expert dont les contributions et l'influence vont au-delà des attentes ordinaires de son rôle.
- ❑ Démontrer son influence actuelle et continue, et prouver que son leadership, son expertise ou son exemple ont eu une influence positive sur d'autres personnes, organisations, secteurs ou collectivités.

Catégorie :

Hommage à une carrière exceptionnelle

Souligne le parcours remarquable d'un ancien dont les contributions ont créé un héritage durable qui témoigne de notre raison d'être.

Grâce à des décennies de réalisations, de leadership et de service exceptionnels, cette personne a apporté une contribution importante à son domaine, à son organisation ou à son secteur d'activité. Son influence durable et sa détermination ont façonné le succès des autres et des générations à venir.



Critères d'admissibilité pour le prix

Pour être admissible à ce prix, le candidat ou la candidate doit :

- ❑ Avoir un bilan impressionnant en matière de réalisations, de leadership, de service et d'influence soutenus au cours de sa carrière de plusieurs décennies.
- ❑ Avoir apporté des contributions importantes et durables à sa profession, à son secteur, à son organisation, à sa collectivité ou à la société en général.
- ❑ Démontrer un héritage qui va au-delà des réalisations individuelles, avec des contributions qui continuent d'influencer les gens, les organisations, les collectivités ou les générations futures.

PRIX DE DISTINCTION

Catégorie :

Innovation perturbatrice

Célèbre un ancien visionnaire dont les idées audacieuses, les produits, les entreprises ou les actions innovantes redéfinissent l'art du possible.

Grâce à sa créativité, à son ingéniosité et à sa volonté de remettre en question les conventions, cette personne a concrétisé de nouvelles idées, de nouveaux outils, de nouveaux produits, des solutions ou de nouvelles entreprises qui ont eu une influence marquante. Son courage à prendre des risques et à accepter l'incertitude a ouvert de nouvelles possibilités et son potentiel d'innovation.



Critères d'admissibilité pour le prix

Pour être admissible à ce prix, le candidat ou la candidate doit :

- ❑ Avoir élaboré, présenté ou fait progresser de manière significative une idée, une solution, une technologie, un produit, un service, une entreprise, un travail créatif ou un modèle d'affaires originaux.
- ❑ Avoir remis en question la pensée ou les approches conventionnelles de manière à répondre à un besoin, à un problème ou à une occasion significatifs.
- ❑ Avoir démontré que l'innovation a dépassé une idée et produit une incidence observable, comme la mise en œuvre, l'adoption, l'amélioration des résultats ou une influence plus large.

PRIX DE DISTINCTION

Catégorie :

Engagement social

Souligne le parcours d'un ancien qui fait preuve d'altruisme et dont le service envers sa collectivité et l'engagement envers les autres ont créé des changements positifs significatifs et durables.

Par son engagement bénévole, ses activités philanthropiques ou au service à la collectivité, cette personne a démontré un engagement profond à améliorer la vie des autres. Ses efforts inlassables, sa compassion et sa générosité ont amélioré la vie des autres, fait progresser le bien commun et fait du monde un meilleur endroit.



Critères d'admissibilité pour le prix

Pour être admissible à ce prix, le candidat ou la candidate doit :

- ❑ Démontrer un engagement soutenu et significatif à servir ou à renforcer une ou plusieurs collectivités.
- ❑ Avoir apporté une contribution grâce à son bénévolat, à la promotion de causes, à ses activités philanthropiques, au leadership communautaire ou au sein d'organismes sans but lucratif, au mentorat, au développement communautaire ou une autre forme de service.
- ❑ Démontrer une influence positive au-delà des attentes ordinaires à l'égard de ses principales responsabilités professionnelles ou commerciales.
- ❑ Montrer que sa contribution a profité aux gens, atténué les inégalités sociales ou servi les besoins des communautés marginalisées.

Comment soumettre une candidature



De quels renseignements aurai-je besoin?

Avant de commencer à remplir le formulaire de mise en candidature, vous devez réunir les renseignements suivants :

- ❑ Nom complet du candidat, titre ou rôle actuel, organisation ou affiliation;
- ❑ Adresse courriel du candidat et emplacement actuel;
- ❑ Profil LinkedIn, biographie professionnelle ou site web personnel du candidat, s'il y a lieu;
- ❑ Catégorie de prix qui reflète le mieux la contribution du candidat;
- ❑ Exemples précis de ses réalisations, de son leadership, de son influence et de son incidence;
- ❑ Éléments probants à l'appui des résultats, de la portée, du niveau d'adoption ou de l'incidence durable;
- ❑ Au moins une lettre de recommandation (en format PDF ou Word);
- ❑ Liens publics ou autres renseignements pertinents à l'appui, le cas échéant.

Cliquez ici pour soumettre une candidature

Le formulaire de mise en candidature recueille des renseignements courants sur chaque candidat, puis pose des questions propres à la catégorie de prix sélectionnée.

Une solide candidature :

- Explique clairement les contributions personnelles du candidat;
- Fournit des exemples précis plutôt que des éloges de nature générale;
- Décrit pourquoi la contribution est importante dans son contexte;
- Présente les résultats significatifs et à qui ou à quoi ils ont bénéficié;
- Comprend des éléments probants quantitatifs et qualitatifs, le cas échéant;
- Explique comment le candidat a dirigé, influencé, inspiré, habilité ou formé d'autres personnes;
- Établit un lien direct entre les réalisations du candidat et la catégorie de prix sélectionnée;
- Fait une distinction entre la contribution du candidat et le travail de l'équipe élargie ou de l'organisation;
- Comprend des renseignements justificatifs crédibles qui vont au-delà des titres, des prix, de la couverture médiatique ou du prestige organisationnel.

Foire aux questions

FAQ

À PROPOS DES PRIX

En quoi consistent les Prix d'influence marquante AlumNEXT?

Les Prix d'influence marquante AlumNEXT célèbrent des anciens d'exception de Deloitte Canada qui ont une influence marquante grâce à leur leadership, à leurs réalisations professionnelles, à leur innovation et à leur service.

Ils soulignent les nombreuses façons dont les anciens de Deloitte Canada amorcent des changements, font progresser leur profession et leur secteur, remettent en question les conventions, renforcent les collectivités et ont une incidence marquante et durable.

Quelles sont les catégories de prix?

Cinq prix récompensent les anciens, classés selon l'étape de carrière et le type d'incidence :

- **Leadership de la prochaine génération :** Célèbre un ancien en plein essor dont les premières réalisations témoignent d'un potentiel exceptionnel et d'une influence significative.
- **Excellence professionnelle :** Célèbre un ancien accompli dont les réalisations professionnelles, l'expertise, le leadership et le service stimulent l'excellence et inspirent les autres.
- **Hommage à une carrière exceptionnelle :** Célèbre un ancien remarquable qui incarne notre raison d'être par ses contributions et son héritage durables.
- **Innovation perturbatrice :** Célèbre un ancien visionnaire qui innove par ses idées, ses produits, ses projets ou ses actions et redéfinit l'art du possible.
- **Engagement social :** Célèbre un champion communautaire dont le service et l'engagement envers les autres ont créé des changements positifs, importants et durables.

Les trois premiers prix récompensent des anciens à divers stades de leur parcours professionnel. Les deux derniers reconnaissent des formes d'incidence particulières d'anciens admissibles, peu importe le stade de leur carrière.

Comment décider quelle catégorie de prix est la plus appropriée?

Choisissez la catégorie qui reflète le mieux la contribution déterminante du candidat :

Catégorie de prix	Choisissez cette catégorie pour souligner…
Leadership de la prochaine génération	Une première réalisation exceptionnelle, un leadership émergent et un potentiel à développer.
Excellence professionnelle	Les réalisations professionnelles soutenues, l'expertise, le service et l'influence actuelle d'une personne.
Hommage à une carrière exceptionnelle	Un ensemble de contributions importantes qui ont créé un héritage durable.
Innovation perturbatrice	Des idées audacieuses, des projets, des produits, des solutions ou des actions innovants qui ont redéfini ce qui est possible.
Engagement social	Le service soutenu, l'activisme, la philanthropie, le bénévolat ou le leadership communautaire d'une personne qui a créé un changement positif durable.

Consultez les descriptions et les critères complets aux p. 4 à 10 avant de commencer votre mise en candidature.

FAQ

À PROPOS DES PRIX

Et si je ne sais pas quelle catégorie choisir?

Sélectionnez la catégorie qui correspond aux réalisations ou à la contribution qui définissent le mieux le candidat.

Deloitte Canada pourrait regrouper les candidatures en double ou déplacer une candidature dans une catégorie plus appropriée, au besoin, afin d'assurer un processus d'évaluation juste et cohérent.

Combien de prix seront-ils décernés?

Deloitte Canada prévoit récompenser un lauréat dans chacune des cinq catégories de prix. Dans des circonstances exceptionnelles, Deloitte Canada peut, à sa discrétion, récompenser plus d'une personne ou décider de ne pas accorder de prix dans une catégorie donnée.

Où puis-je trouver les règles complètes du programme et les conditions de participation?

Cliquez ici pour connaître les règles et les modalités du programme auxquelles tous les participants doivent se conformer : https://www.deloitte.com/content/dam/assets-zone3/ca/fr/docs/careers/2026/alumnext-impact-awards-rules-and-eligibility-fr.pdf



FAQ

ADMISSIBILITÉ

Qui est admissible aux prix?

Pour être admissible à un Prix d'influence marquante AlumNEXT, une personne doit :

- Être un ancien employé permanent à temps plein ou un ancien associé de Deloitte Canada;
- Ne plus être un employé ou un associé actif de Deloitte Canada ou de tout autre cabinet membre ou société affiliée de Deloitte;
- Avoir à son actif des réalisations et une conduite qui reflètent les valeurs communes de Deloitte et son engagement à avoir une influence marquante;
- Avoir eu une influence marquante au sein d'une organisation, d'une profession, d'un secteur, d'une collectivité ou de la société;
- Répondre aux exigences supplémentaires pour la catégorie de prix dans laquelle elle est mise en candidature.

Les personnes embauchées uniquement à titre d'employés temporaires et de sous-traitants, le personnel d'agence ou les stagiaires ne sont pas admissibles en vertu des critères actuels.

Le candidat doit-il vivre ou travailler au Canada?

Non. Un ancien de Deloitte Canada peut être admissible, peu importe l'endroit où il vit ou travaille actuellement.

Un employé ou un associé actif de Deloitte peut-il être mis en candidature?

Non. En vertu des critères d'admissibilité actuels, les candidats ne doivent plus être des employés ou des associés actifs de Deloitte Canada ou de tout autre cabinet membre ou société affiliée de Deloitte.

Un ancien employé qui travaille actuellement à titre de sous-traitant de Deloitte peut-il être mis en candidature?

Non. En vertu des critères d'admissibilité actuels, un candidat ne doit plus être un employé, un associé actif ou une personne travaillant activement pour Deloitte Canada ou tout autre cabinet membre ou société affiliée de Deloitte. Si une personne travaille actuellement pour le Cabinet à titre de sous-traitant, elle ne peut pas être mise en candidature pour le moment.

Un ancien d'un cabinet membre autre que Deloitte Canada peut-il être mis en candidature?

Non. En vertu des critères d'admissibilité actuels, un candidat doit être un ancien employé permanent à temps plein ou un ancien associé de Deloitte Canada.

Un ancien de DTTL (Deloitte mondial) peut-il être mis en candidature?

Les anciens employés permanents à temps plein de DTTL (Deloitte mondial) ne sont admissibles que s'ils ont été employés directement par le cabinet canadien de Deloitte pendant leur mandat, ce qui leur donne le statut d'anciens de Deloitte Canada.

FAQ

ADMISSIBILITÉ

La catégorie Leadership de la prochaine génération est-elle fondée sur l'âge?

Non. La catégorie Leadership de la prochaine génération est fondée sur l'étape de carrière, et non sur l'âge. Pour être admissibles, les candidats ne doivent pas avoir plus de 15 années de carrière. Le formulaire de mise en candidature permettra d'indiquer toute interruption de carrière ou toute autre situation pertinente qui pourrait avoir une incidence sur l'évaluation de la période d'admissibilité de 15 ans. Ces circonstances seront évaluées au cas par cas.

Les candidats doivent-ils être retraités pour être admissibles à la catégorie Hommage à une carrière exceptionnelle?

Non. La catégorie Hommage à une carrière exceptionnelle vise à reconnaître l'ensemble des contributions d'une personne qui a laissé un héritage durable. Un candidat n'a pas besoin d'être retraité ou en fin de carrière si sa candidature démontre que sa contribution a créé une incidence et une valeur durables.

Une personne dont la contribution communautaire est liée à des travaux rémunérés peut-elle être admissible à la catégorie Engagement social?

Une contribution liée à un emploi rémunéré peut être prise en considération lorsque la candidature démontre un niveau d'engagement personnel, de service, de leadership ou d'incidence communautaire hors du commun qui va au-delà des attentes normalement liées au rôle du candidat. L'exécution efficace d'un travail de nature communautaire ne serait pas suffisante en soi.

Un ancien lauréat peut-il être de nouveau candidat?

Oui. Un ancien lauréat peut être candidat pour le même Prix d'influence marquante AlumNEXT si sa nouvelle candidature démontre des progrès importants, de nouvelles réalisations ou une incidence additionnelle depuis qu'il a reçu ce prix.

Un ancien lauréat peut aussi être candidat dans une catégorie de prix différente si sa candidature démontre un ensemble distinct de réalisations ou d'actions ayant eu une incidence depuis qu'il a reçu un prix dans une autre catégorie.

Toutes les candidatures seront évaluées en fonction des critères d'admissibilité actuels.



FAQ

MISE EN CANDIDATURE

Qui peut soumettre une candidature?

Toute personne qui connaît les réalisations et l'incidence d'une personne peut soumettre sa candidature, notamment :

- Anciens de Deloitte Canada;
- Associés ou employés actifs de Deloitte Canada;
- Anciens collègues ou collègues actuels;
- Amis, membres de la famille ou membres de la communauté;
- Représentants d'organisations ou de groupes;
- Membres du public.

Le formulaire de mise en candidature permet aussi aux personnes qui proposent un candidat de déterminer si la candidature est présentée au nom d'une organisation ou d'un groupe.

Est-il permis de proposer sa propre candidature?

Oui. Il est possible de proposer sa propre candidature. Si vous êtes un ancien de Deloitte Canada admissible dont les réalisations et les contributions correspondent à l'une des cinq catégories de prix, vous pouvez proposer votre candidature.

Puis-je proposer la candidature de plus d'une personne?

Oui. Vous pouvez soumettre la candidature de plus d'un ancien de Deloitte Canada admissible, mais vous devez remplir un formulaire de mise en candidature distinct pour chaque personne.

Can more than one person nominate the same alum?

Oui. Plus d'une personne peut proposer la candidature d'un même ancien. Lorsque plusieurs mises en candidature sont reçues pour une même personne, Deloitte Canada peut les regrouper avant de procéder à leur évaluation. Les renseignements à l'appui des candidatures soumises pourraient être pris en considération dans le cadre du dossier de candidature consolidé.

Puis-je proposer la candidature d'une personne dans plus d'une catégorie?

Vous pouvez présenter une mise en candidature distincte si une personne semble être admissible dans plus d'une catégorie. Le contenu de la mise en candidature doit porter sur la catégorie de prix et ne doit pas être reproduit dans une autre mise en candidature pour un autre prix.

Deloitte Canada peut, à sa discrétion, regrouper les mises en candidature et déterminer la catégorie qui correspond le mieux à la contribution déterminante du candidat.

FAQ

MISE EN CANDIDATURE

Dois-je d'abord prévenir la personne avant de soumettre sa candidature?

Oui. Avant de soumettre une candidature, vous devez en informer la personne concernée et confirmer que, selon vous, elle est à l'aise d'être nommée et de participer au processus de remise des prix.

Une fois que la candidature a été soumise, la personne candidate en sera avisée et recevra une copie de la mise en candidature, y compris les renseignements que vous avez fournis et votre nom à titre de personne ayant soumis la candidature. Veuillez vous assurer que votre mise en candidature contient des renseignements exacts, respectueux et appropriés afin qu'elle puisse être communiquée au candidat.

Une candidature peut-elle être soumise anonymement?

Non. Les personnes qui proposent un candidat doivent fournir leur nom, leur adresse courriel, leur rôle ou titre actuel, leur organisation ou affiliation et leur relation avec le candidat. Deloitte Canada ou ses représentants pourraient communiquer avec les personnes qui proposent un candidat ou qui sont nommées dans les références pour vérifier les renseignements importants.

Puis-je proposer la candidature d'un membre de ma famille, d'un ami, d'un client ou d'un collègue?

Oui, à condition que la personne dont vous proposez la candidature satisfait à tous les critères d'admissibilité et que vous fournissiez des renseignements crédibles et précis sur ses réalisations et son incidence. Le formulaire de mise en candidature demande aux personnes qui proposent un candidat de divulguer leur relation avec le candidat.



FAQ

PRÉPARATION D'UNE SOLIDE CANDIDATURE

Dois-je atteindre la limite de mots fixée pour chaque réponse?

Non. Les limites de mots représentent des maximums, et non des cibles. Nous vous encourageons à donner des réponses concises, précises et fondées sur des éléments probants.

Should I include measurable results?

Incluez des résultats mesurables lorsqu'ils sont pertinents et disponibles. Les statistiques peuvent renforcer une candidature, mais elles doivent être situées dans un contexte expliquant pourquoi les résultats comptent.

Les éléments probants qualitatifs peuvent être tout aussi importants, notamment les changements qui ont amélioré l'expérience, l'accès, les occasions, la pratique, la capacité communautaire, les normes professionnelles ou le bien-être.

Puis-je inclure des renseignements confidentiels ou des renseignements sur des clients?

Non. Veuillez ne pas communiquer de renseignements confidentiels, exclusifs, privilégiés ou personnels que vous n'êtes pas autorisé à divulguer ni soumettre des renseignements ou documents qui pourraient porter atteinte aux droits d'un tiers.

Les personnes qui proposent un candidat doivent confirmer que le dossier ne contient que des renseignements et des documents justificatifs qu'ils sont autorisés à fournir.

Ai-je besoin d'une lettre de recommandation?

Le formulaire de mise en candidature exige actuellement la soumission d'une lettre de recommandation et propose d'autres façons de fournir des renseignements justificatifs supplémentaires. La lettre de recommandation doit fournir des exemples directs ou un point de vue qui complètent plutôt que de simplement répéter les renseignements relatifs à la candidature.

Qui doit fournir la lettre de recommandation?

La lettre de recommandation doit être fournie par une personne qui connaît bien le candidat et qui n'est pas celle qui propose la candidature. Choisissez une personne qui a directement observé les réalisations, le leadership ou l'incidence du candidat. Il peut s'agir d'un collègue, d'un partenaire communautaire, d'un client, d'un mentor, d'un collaborateur, d'un leader d'entreprise, d'un pair ou de toute autre personne en mesure de fournir des exemples crédibles.

La personne fournissant la lettre de recommandation doit accepter que l'on communique avec elle si une vérification est nécessaire.

Puis-je téléverser un curriculum vitæ ou une biographie?

Oui. Une biographie ou un curriculum vitæ peut être inclus pour fournir plus de contexte si le formulaire le permet. Veuillez noter que cela ne vous dispense pas de répondre aux questions de mise en candidature.

FAQ

PRÉPARATION D'UNE SOLIDE CANDIDATURE

Puis-je inclure des liens ou d'autres documents à l'appui?

Oui, si le formulaire de mise en candidature le permet. Voici quelques exemples de documents pertinents :

- Profils organisationnels;
- Travaux ou recherches publiés;
- Couverture médiatique;
- Nominations à des prix;
- Pages d'un projet ou d'un programme;
- Rapports sur l'incidence publique du candidat;
- Évaluations ou rapports publics;
- Autres sources crédibles qui appuient la candidature.

Veuillez ne pas communiquer de renseignements confidentiels, exclusifs, privilégiés ou personnels que vous n'êtes pas autorisé à divulguer ni soumettre des renseignements ou documents qui pourraient porter atteinte aux droits d'un tiers.

Le candidat sera-t-il avantagé si d'autres lettres, liens ou prix sont fournis?

Non. Les mises en candidature doivent être évaluées en fonction de la solidité et de la pertinence des éléments probants, et non de la quantité de documents soumis. Les marques de reconnaissance publique, les titres prestigieux, la couverture médiatique ou le nombre de personnes soutenant la candidature ne doivent pas remplacer les éléments probants appuyant les réalisations, le leadership et l'incidence du candidat.



FAQ

SOUMISSION D'UNE CANDIDATURE

Comment procéder pour soumettre une candidature?

Toutes les candidatures doivent être soumises par l'entremise du **formulaire officiel de mise en candidature en ligne**. Les candidatures par courriel ou sur papier ne seront pas acceptées.

Puis-je soumettre une candidature par courriel?

Non. Les candidatures complètes doivent être soumises par l'entremise du **formulaire officiel de mise en candidature en ligne**.

Quelle est la date limite de soumission des candidatures?

Toutes les candidatures doivent être soumises au plus tard le 3 janvier 2027 à 23 h 59 (HNE).

Les candidatures soumises en retard ou incomplètes pourraient être rejetées.

Puis-je sauvegarder le formulaire de mise en candidature et y revenir plus tard?

Oui. Le formulaire de mise en candidature permet de sauvegarder vos réponses automatiquement et d'y revenir en utilisant le même lien, à condition que vous utilisiez le même navigateur.

Comment saurai-je que ma mise en candidature a été reçue?

Après avoir soumis le formulaire de mise en candidature en ligne, une confirmation s'affichera à l'écran et vous recevrez un message de confirmation à l'adresse courriel que vous avez fournie. Ce message comprendra un lien permettant d'accéder au formulaire de mise en candidature pour le modifier. Vous pouvez modifier la candidature jusqu'à la date limite de mise en candidature.

Une copie de la mise en candidature sera aussi envoyée à la personne que vous proposez. Veuillez vous assurer que votre mise en candidature est exacte, respectueuse et appropriée afin qu'elle puisse être communiquée au candidat.

Puis-je modifier une candidature après l'avoir soumise?

Oui. Vous pouvez modifier une candidature en utilisant le lien dans le courriel de confirmation.

Une fois la candidature soumise, son auteur reçoit par courriel un message de confirmation contenant un lien direct permettant de la modifier. Ce lien est le seul moyen d'apporter des changements à une candidature. Veuillez noter que nous ne pouvons pas accepter ni traiter les modifications envoyées directement par courriel.

FAQ

SOUMISSION D'UNE CANDIDATURE

Que dois-je faire si je ne reçois pas de courriel de confirmation?

Vérifiez votre dossier de courrier indésirable et confirmez que l'adresse courriel indiquée dans le formulaire est correcte. Si vous ne recevez pas de confirmation, communiquez avec **alumnext@deloitte.ca** en indiquant le nom du candidat et la date approximative de soumission de la candidature.

Que dois-je faire si j'ai un problème technique avec le formulaire de mise en candidature?

Communiquez avec **alumnext@deloitte.ca** en fournissant :

- Votre nom et votre adresse courriel;
- Le nom du candidat, s'il y a lieu;
- Une courte description du problème;
- À quelle page ou à quelle question le problème s'est produit;
- Une capture d'écran, si cela est possible et si elle ne contient pas de renseignements sensibles.

N'envoyez pas l'ensemble de la mise en candidature ou les renseignements confidentiels qu'elle contient par courriel, à moins d'avoir reçu une demande spécifique à cet effet dans le cadre d'un processus sécurisé approuvé.



FAQ

PROCESSUS D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION

Comment les candidatures seront-elles évaluées?

Les candidatures seront d'abord évaluées en fonction des exigences d'admissibilité générales et propres à la catégorie de prix. Une vérification interne et un contrôle diligent appropriés pourraient aussi être effectués.

Les candidatures admissibles feront ensuite l'objet d'un processus d'évaluation et de sélection fondé sur les éléments probants fournis. Un comité de sélection indépendant évaluera les candidatures en fonction de critères uniformes et déterminera les lauréats.

Quels critères seront utilisés?

Les candidatures admissibles seront évaluées en fonction de trois critères pondérés :

- **Réalisation déterminante et pertinente, 50 % :** Dans quelle mesure la candidature est-elle conforme à l'objectif distinct de la catégorie de prix?
- **Influence et leadership, 25 % :** Façon dont le candidat dirige, inspire, habilite, mobilise, encadre ou influence les autres.
- **Incidence et portée, 25 % :** Importance, portée, éléments probants, durabilité et incidence à long terme des contributions du candidat.

Qui choisit les lauréats?

Les candidatures admissibles seront évaluées dans le cadre d'un processus de sélection structuré auquel participeront l'équipe d'AlumNEXT et un comité de sélection indépendant. Les membres du comité évalueront les finalistes en utilisant une grille d'analyse uniforme et fondée sur des éléments probants avant de se réunir pour discuter et confirmer les lauréats.

Comment l'impartialité du processus de sélection sera-t-elle assurée?

Les mesures suivantes seront prises pour assurer l'uniformité du processus :

- Application des critères d'admissibilité généraux et propres à chaque catégorie de prix avant l'attribution d'une cote;
- Utilisation des trois mêmes critères pondérés pour toutes les catégories;
- Description des cotes propres à chaque catégorie;
- Examen des candidatures par chacun des évaluateurs de façon indépendante avant la discussion en comité;
- Éléments probants fournis pour justifier les cotes;
- Détermination et résolution des conflits d'intérêts potentiels;
- Prise en compte de l'incidence du candidat dans le contexte de son domaine, du stade de sa carrière, des occasions qu'ils a eues et des ressources dont il dispose;
- Exclusion du titre du candidat, du profil de son employeur, de la taille de son organisation, de sa visibilité dans les médias ou de sa reconnaissance publique.

FAQ

PROCESSUS D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION

Les lauréats seront-ils choisis en fonction du marché, de la région, du secteur ou de l'employeur?

Non. Aucun facteur individuel comme la région, l'employeur, le titre, le secteur, le profil public ou la taille de l'organisation ne déterminera la sélection. Les lauréats seront sélectionnés en fonction de leur conformité aux critères de la catégorie et de la solidité des éléments probants fournis.

Les personnes qui proposent un candidat et les candidats recevront-ils une rétroaction individuelle?

Tous les candidats et les personnes qui ont proposé un candidat seront informés du résultat après le processus de sélection. Aucun renseignement sur les cotes individuelles ou les délibérations du comité de sélection ne sera communiqué.

Les candidats recevront le dossier de candidature qui a été soumis en leur nom dans le cadre de l'activité de reconnaissance et du suivi du programme.

Quand les lauréats seront-ils annoncés?

Les lauréats devraient être annoncés au printemps 2027. La date finale de l'annonce et les renseignements connexes seront communiqués par AlumNEXT et Deloitte Canada.



FAQ

AVIS AUX CANDIDATS ET RECONNAISSANCE

Le candidat sera-t-il informé que sa candidature a été proposée?

Oui. Les candidats seront informés que leur candidature a été proposée et ils pourront voir le dossier de mise en candidature qui a été soumis.

Les candidats seront-ils contactés pendant le processus de sélection?

Il se peut que les candidats soient contactés si des renseignements sont requis pour confirmer leur admissibilité, pour vérifier certains faits importants ou pour satisfaire aux exigences d'acceptation des lauréats. Les candidats ne seront pas invités à réécrire ou à compléter la mise en candidature initiale soumise dans le cadre du processus de sélection standard.

Que se passera-t-il quand un candidat sera sélectionné?

Nous communiquerons en privé avec les lauréats sélectionnés avant l'annonce publique afin de leur demander :

- De confirmer qu'ils acceptent le prix;
- De vérifier les renseignements d'admissibilité et biographiques les concernant;
- De fournir le consentement nécessaire aux fins de reconnaissance et de communication;
- De participer à des activités de promotion et de reconnaissance raisonnables;
- De confirmer s'ils sont disponibles pour assister à l'activité de célébration des lauréats, sous réserve des arrangements finaux du programme.

Les activités de reconnaissance peuvent comprendre un profil écrit, des photographies, des vidéos, des publications sur les médias sociaux, des activités offertes aux anciens ou d'autres communications liées aux prix.

Les lauréats devront-ils assister à un événement?

Les lauréats pourraient être invités à participer en personne à une célébration et à des activités de reconnaissance connexes. Les renseignements pertinents, y compris la date, le lieu, les dispositions concernant les déplacements et toutes les exceptions, seront communiqués directement aux lauréats sélectionnés.



FAQ

CONFIDENTIALITÉ ET VÉRIFICATION

Quelle politique de protection des renseignements personnels s'applique au traitement de mes renseignements?

Cliquez ici pour en savoir plus sur l'énoncé de confidentialité de Deloitte : **https://www.deloitte.com/ca/fr/legal/privacy.html**.

Comment les renseignements personnels seront-ils utilisés?

Les renseignements soumis dans le cadre du processus de mise en candidature serviront à administrer, à évaluer, à vérifier et à annoncer les Prix d'influence marquante AlumNEXT, sous réserve des exigences de Deloitte en matière de protection des renseignements personnels applicables.

Qui aura accès aux dossiers de mise en candidature?

L'accès à ces dossiers est limité aux personnes qui ont besoin de les consulter pour administrer, vérifier, évaluer ou annoncer les prix, y compris les membres autorisés de l'équipe d'AlumNEXT, les évaluateurs, les membres du comité de sélection et les équipes de soutien appropriées de Deloitte.

Les renseignements sur la mise en candidature demeureront-ils confidentiels?

Les documents de mise en candidature seront traités conformément aux exigences en matière de protection des renseignements personnels et de confidentialité applicables. Toutefois, les personnes qui proposent un candidat doivent comprendre que :

- Le candidat sera informé de sa mise en candidature;
- Les renseignements fournis seront communiqués au candidat;
- Les renseignements pourraient être examinés par les personnes autorisées qui participent à l'administration, à la vérification, au contrôle diligent et à la sélection;
- Les renseignements sur certains lauréats pourraient être utilisés dans des documents de reconnaissance publique moyennant l'obtention de leur consentement de façon appropriée.

Deloitte vérifiera-t-il les renseignements fournis dans une mise en candidature?

Oui. Deloitte Canada ou ses représentants peuvent communiquer avec les personnes qui proposent un candidat ou qui sont nommées dans les références, les candidats ou les organisations pertinentes afin de vérifier les renseignements importants tels que les titres de compétences, les affiliations, les réalisations ou l'incidence.

FAQ

CONFIDENTIALITÉ ET VÉRIFICATION

Une candidature ou un prix peut-il être retiré?

Deloitte Canada pourrait retirer ou réévaluer une candidature si :

- Le candidat ne répond pas aux exigences d'admissibilité;
- Certains renseignements importants ne peuvent pas être vérifiés;
- Les renseignements dans le dossier de candidature sont inexacts ou trompeurs;
- Les autorisations ou le consentement requis n'ont pas été obtenus;
- L'octroi du prix créerait un problème important sur le plan juridique ou réglementaire, ou en matière d'indépendance, de conflit, de confidentialité ou de réputation;
- Le lauréat sélectionné refuse le prix ou les conditions d'acceptation applicables.

Qu'est-ce qui devrait être exclu du dossier de candidature?

Il faut exclure :

- Les renseignements confidentiels sur un client ou une organisation;
- Les renseignements exclusifs ou commercialement sensibles;
- Les renseignements personnels que vous n'êtes pas autorisé à divulguer;
- Les allégations non vérifiées;
- Les renseignements médicaux ou familiaux personnels ou tout autre renseignement de nature délicate qui ne sont pas nécessaires;
- Les documents protégés par des obligations de confidentialité;
- Le contenu qu'il ne serait pas approprié de divulguer au candidat.



FAQ

RESSOURCES ET SOUTIEN

Où puis-je trouver les critères complets du programme de prix?

Consultez les descriptions complètes et les critères propres à chaque catégorie aux p. 4 à 10.

Où puis-je trouver les règles d'admissibilité?

Consultez les critères d'admissibilité généraux et propres à chaque prix aux p. 4 à 10.

Où puis-je soumettre une candidature?

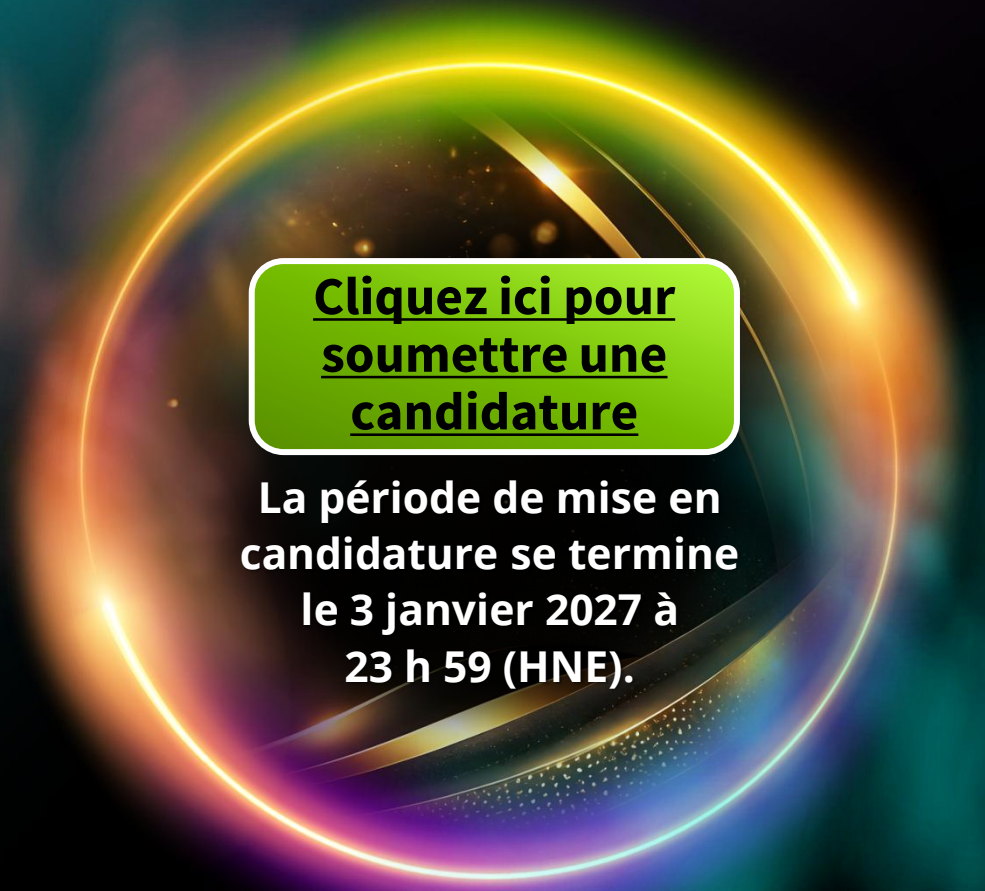
Soumettez la candidature au moyen du **formulaire officiel de mise en candidature en ligne** d'ici le 3 janvier 2027, à 23 h 59 (HNE).

Avec qui puis-je communiquer si j'ai des questions?

Si vous avez des questions au sujet des prix, de l'admissibilité, du processus de mise en candidature ou de problèmes techniques, communiquez avec **alumnext@deloitte.ca**.



Connaissez-vous un ancien de Deloitte Canada qui mérite d'être reconnu?



Cliquez ici pour soumettre une candidature

La période de mise en candidature se termine le 3 janvier 2027 à 23 h 59 (HNE).

Avis de non-responsabilité

La présente publication ne contient que des renseignements généraux, et Deloitte n'y fournit aucun conseil ou service professionnel dans les domaines de la comptabilité, des affaires, des finances, du placement, du droit ou de la fiscalité, ni aucun autre type de service ou conseil. Elle ne remplace donc pas les services ou conseils professionnels et ne devrait pas être utilisée pour prendre des décisions ou des mesures susceptibles d'avoir une incidence sur votre entreprise. Avant de prendre de telles décisions ou mesures, vous devriez consulter un conseiller professionnel compétent. Deloitte n'est aucunement responsable de toute perte que subirait une personne parce qu'elle se serait fiée à la présente publication.

À propos de Deloitte Canada

Chez Deloitte, notre raison d'être est d'avoir une influence marquante. Nous existons pour inspirer et aider nos gens, nos organisations, nos collectivités et nos pays à prospérer. Notre travail soutient une société prospère où les gens peuvent s'épanouir et saisir des occasions. Il renforce la confiance des consommateurs et des entreprises, aide les organisations à trouver des moyens créatifs de déployer des capitaux, habilite des institutions sociales et économiques justes, fiables et efficaces, et permet à nos amis, à nos familles et à nos collectivités de profiter de la qualité de vie qui accompagne un avenir durable. Étant le plus grand cabinet de services professionnels détenu et exploité par des Canadiens dans notre pays, nous sommes fiers de travailler aux côtés de nos clients pour avoir une influence positive sur tous les Canadiens.

Deloitte offre des services de premier plan dans les domaines de la consultation, de la fiscalité et des services juridiques, des conseils financiers, de l'audit et de la certification ainsi que des conseils en gestion des risques à près de 90 % des sociétés du palmarès Fortune Global 500[MD] et à des milliers de sociétés fermées. Nous réunissons des compétences, des perspectives et des services de classe mondiale pour aborder les enjeux d'affaires les plus complexes de nos clients.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu Limited. Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et de ses filiales, veuillez consulter www.deloitte.com/ca/apropos.

Pour en apprendre plus sur Deloitte Canada, veuillez nous suivre sur LinkedIn, X, Instagram ou Facebook.

© 2026 Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et ses sociétés affiliées.